



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 6 octobre 2010

**Préavis N° 11/2010 demande d'un
crédit de CHF 60'000.- pour le
financement de la réalisation de
l'étude et de la mise au concours du
mandat d'architecte en vue de la
construction de l'Espace régional des
Pliéades**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 octobre 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 11/2010,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 6 avis contraires et 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 60'000.- (50 % de la somme totale) pour le financement de la réalisation de l'étude et de la mise au concours du mandat d'architecte ;
- financer ce montant par la trésorerie courante ;
- amortir cette dépense sur les exercices courants, via le compte 110.3520 (participation charges intercommunales).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 4 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab

La secrétaire



Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressat 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch